

## **« Le stress au travail des saisonniers »**

« Pourquoi des saisonniers démissionnent avant la fin de saison, ou au contraire trouvent des raisons de s'investir dans leur travail » ?

### **Observatoire social diocésain de Savoie – Janvier 2020**

Mi-novembre 2019, Mathieu Jay, directeur des Affaires sociales de la commune de Les Belleville, docteur en psychologie, a présenté à Moutiers les résultats de sa thèse (soutenue le 5 décembre 2018) sur « Etude des facteurs psychosociaux permettant de prédire le turnover volontaire et l'engagement au travail des travailleurs saisonniers : Etude en station de sports d'hiver ». L'étude en question a été menée essentiellement sur les stations de la vallée des Belleville (Val Thorens, Les Menuires, St-Martin-de-Belleville), mais aussi en lien avec les stations de Tignes, La Plagne, Courchevel, Méribel et Valmorel. En voici des résultats intéressants.

Préambule : rappel sur la réalité des saisonniers :

- \* Près de 400 000 en France pour le tourisme (second secteur après l'agriculture, pour un total d'environ 1,2 millions de saisonniers au total en France).
- \* Un contrat spécifique lié à la saisonnalité, type CDD mais reconductible indéfiniment et sans prime de précarité.
- \* 25 000 en hiver dans les stations de Tarentaise, dont 5 000 dans la vallée des Belleville.
- \* 70% sont des 'non-locaux' ; leur vie est très liée à leur travail (hébergement, réseaux de relations...). La vie en station est aussi un lieu de travail atypique avec des spécificités propres.
- \* 60% travaillent dans l'Hôtellerie-Cafés-Restauration; 30% dans les remontées-métiers de la neige; 10% autres.
- \* A noter pour ce groupe professionnel : une 'invisibilité sociale' (de la part des syndicats, des media, donc du grand public) rarement démentie sinon pour les dévaloriser (image d'une population de 'jeunes qui s'amuse...', ou lorsqu'éclatent des situations dramatiques (exploitation, incendies de logements...) ne relatant pas la réalité de la majorité).
- \* En France, seulement 25 Espaces Saisonniers (ou Maisons des Saisonniers) pour 350 stations de sports d'hiver, dont 8 en Tarentaise (mais la Tarentaise est en première ligne en terme de fréquentation de skieurs). L'Espace Saisonnier des Menuires a été le pionnier en 1991, à l'origine pour prendre en compte le problème de toxicomanie chez les saisonniers. Aujourd'hui, leur domaine d'intervention est élargi à beaucoup d'autres domaines : logement, recherche d'emploi, droit du travail et conflits avec employeurs, santé, déplacements, formation, culture, insertion sociale, avenir professionnel...).
- \* Sur l'échantillon analysé ci-dessous: 45% ont un niveau 'Bac+2', sont âgés de 18 à 62 ans mais avec une moyenne de 27 ans, célibataires pour plus des deux tiers, quasiment autant de femmes que d'hommes, travaillent (minimum selon leur contrat...) 43h hebdomadaires. Près de 4 sur 5 sont logés par l'employeur, mais 72% sont en colocation.

Le travail de recherche de Mathieu Jay porte sur la saisonnalité en station de ski en hiver. Il s'agit d'un groupe professionnel qui fait l'objet de peu d'études universitaires. Les travailleurs saisonniers en stations sont pourtant nombreux et sont exposés à des stressseurs spécifiques (précarité, isolement, climat, hébergements, invisibilité sociale, etc.) qui les conduisent souvent à abandonner leur poste de travail. Les abandons de poste constituent des échecs pouvant générer des situations de précarité, d'insécurité, de perte de lien social et de baisse d'estime de soi. Ces abandons ont également des conséquences économiques importantes pour les entreprises qui emploient ces saisonniers.

Il s'agit donc d'étudier les facteurs personnels (personnalité, âge, situation familiale), contextuels (logement, métier, rémunération, etc.) et psychosociaux (demandes psychologiques, latitude décisionnelle, soutien social, adéquation entre les valeurs du salarié et celles de l'organisation/structure qui emploie, satisfaction au travail) permettant de prédire le turnover et l'engagement au travail (motivation).

Les résultats de cette étude exploratoire montrent que la personnalité des saisonniers (ouverture : idées nouvelles, aventure, curiosité..., conscience : organisation, autodiscipline..., extraversion : énergie, stimulation des autres..., agréabilité : compassion et coopération..., névrosisme : instabilité émotionnelle, inquiétude...), ou leur âge a peu d'influence sur le turnover et le niveau d'engagement. Au contraire, cette thèse indique des effets directs entre stressseurs professionnels, adéquation de la formation, responsabilités, rémunération et expérience du métier face à l'engagement au travail.

L'importance néfaste de la colocation est aussi mise en avant.

Enfin, les liens entre engagement et turnover volontaire apparaissent clairement.

Les implications théoriques et pratiques de ces travaux sont importants car des projets émergent et émergeront à partir de ces résultats : formation aux saisonniers / employeurs, programme d'amélioration des logements et des conditions de travail (risques psycho-sociaux), aide au recrutement des entreprises et à l'orientation des saisonniers, etc.

En outre, des recherches complémentaires durant la saison 2019/2020 affineront les données obtenues.

Il est à noter plusieurs points positifs :

. L'intérêt nouveau porté au niveau universitaire sur la réalité des saisonniers en stations de sports d'hiver, en complément des actions déjà lancées localement par des associations et groupes divers, des élus, des syndicats, et ceci dans un objectif concret d'amélioration de la situation.

. Entre autres la présence efficace des Espaces Saisonniers (maisons des saisonniers), au quotidien tant en rapport avec les problèmes des saisonniers qu'avec ceux des employeurs.

. L'effort, consenti ou obligé, des élus, notamment en matière de logement des saisonniers : ainsi la loi du 28.12.2016, dite « loi Montagne II », même si un retard est pris dans son application, introduit des mesures relatives au logement des saisonniers opposables aux communes ou EPCI<sup>1</sup> 'touristiques'.

Des sujets d'étude dignes d'intérêt à suivre entre autres :

Le 'sens de la communauté' chez les saisonniers, leur rapport à l'argent, le 'contrat psychologique' (le non-écrit, la parole donnée), les évolutions sociétales (par rapport au travail, au tourisme) et climatiques...

Mais aussi, la prise en charge des enfants de couples de saisonniers pendant la saison...

Les plus précaires des saisonniers : celles et ceux qui font les ménages le samedi...

L'impact du Brexit sur cette activité économique et sociale, tant au niveau des saisonniers que du tourisme en général...

**L'observatoire social diocésain de Savoie – Janvier 2020**

1 (établissement public de coopération intercommunale)